

ÉDITION NORD

MON HERAULT

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT - N°46 BIMESTRIEL NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2025

**Engagé.e-s pour la
sécurité de tous** • p 08

SOMMAIRE

- 04** **Chapitre 1 : ON AGIT**
Toutes les actus de l'Hérault
et près de chez vous
- 05** **13 ENGAGEMENTS**
- 08** **Chapitre 2 : ON AIDE**
Dossier : Engagé·e·s pour la sécurité
de tous
- 16** **Chapitre 3 : ON PROTÈGE**
L'eau, un service public vital
- 24** **Chapitre 4 : ON AIME**
L'Hérault dévoile ses multiples
visages



Téléchargez l'appli
Mon Hérault

herault.fr



Mon Hérault

Mon Hérault / Edité par le Conseil Départemental de l'Hérault, Mas d'Alco, 1977 Avenue des Moulins 34087 Montpellier cedex 4 / Tél rédaction : 04 67 67 69 44 / Mail : herault@herault.fr / Directeur de la publication : Kléber Mesquida / Codirecteur de la publication : Renaud Calvat / Rédactrice en chef : Mathilde Jean / Rédaction : Marion Bonnefond, Clara Agramunt, Corentine Velut, Marion Robin, Marie-Sophie Djaai--Mourgues, Mathilde Jean / Photos : Philippe Hilaire, Christophe Cambon, Alain Guerrero, DR, Archives départementales de l'Hérault, Nicolas Lascourrèges, Adobestock, Hermine Diraison/ Graphiste : Caroline Joubier / Iconographie : Caroline Joubier / Impression : Chirripo / issn : 3000-5825.



édito

L'Hérault, un Département qui protège

Dans un contexte mondial où la violence et la peur gagnent un peu plus de terrain chaque jour, le Département de l'Hérault revendique pour tous ses habitants un droit irréprouvable à la sécurité et à la tranquillité d'esprit. Et si le rôle de la collectivité départementale n'est pas celui de la police ou de la répression, le Département de l'Hérault revendique en revanche celui de la mise à l'abri de ceux qui en ont le plus besoin et de la protection de tous.

Ainsi, à travers ses missions de solidarité, le Département est garant de la sauvegarde des enfants en danger. C'est une responsabilité considérée avec la plus grande solennité, et qui demande un engagement plein et entier des équipes de la collectivité. Nos investissements dans les structures d'accueil, l'accompagnement aux familles et le soutien aux professionnels sont indispensables pour préserver l'avenir de nos enfants.

Parallèlement, le Département, avec ses partenaires associatifs, institutionnels et de terrain, intervient également pour mettre en sécurité les victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Grâce à un dispositif volontariste, les victimes dans des situations de détresse peuvent être prises en charge et protégées, pour pouvoir se reconstruire et espérer en l'avenir.

Le travail du Département de l'Hérault pour la sécurité de tous les habitants passe aussi par la prévention : en luttant contre la précarité pour donner aux Héraultais les meilleures chances dans la vie, mais aussi en combattant les dangers liés aux désastres climatiques, et réduire le plus possible les risques et dégâts des incendies et intempéries.

Kléber Mesquida

Président du Département de l'Hérault



À Gignac, un centre d'excellence pour les pompiers

Afin de prévenir au mieux la survenance des catastrophes naturelles mais aussi de venir en aide aux Héraultais dans les accidents du quotidien, il est important que la collectivité se dote des meilleurs outils de sécurité civile, à travers son soutien au Service Départemental d'Incendie et de Secours. Par exemple, le pôle PPESU, à Gignac, permet de former les sapeurs-pompiers de l'Hérault mais aussi de toute la France dans des conditions à la pointe de la modernité, pour toujours améliorer la qualité de leurs interventions partout dans le territoire.

Le Département est un rempart, et ses équipements et engagements au service des Héraultais sont les briques qui le construisent.



1 : on agit



La biodiversité entre obscurité et lumière

Jusqu'au 4 janvier, à Prades-le-Lez, le Domaine du Département Restinclières accueille le « Lez en lumière et biodiversité nocturne ». Cette double exposition vous invite à la rencontre des espèces qui peuplent nos espaces naturels sensibles. Explorez les mystères du ciel et la vie cachée de ces espèces au cœur de la nuit dans une installation immersive et sensorielle réalisée par le Parc National des Cévennes, ou laissez-vous porter par le théâtre enchanté du Lez et des habitants de ses berges, une exposition photographique signée Yann Raulet.

domainederestinclieres.herault.fr

13 engagements

ça avance

Le comité participatif RSA casse les idées reçues

À l'occasion du Forum participatif RSA, les cinq comités se sont réunis, aux côtés des élus départementaux, pour échanger et partager leurs productions. Animés par des travailleurs sociaux et des conseillers RSA, ces comités participatifs sont nés de la volonté du Département d'impliquer les bénéficiaires du RSA dans les politiques d'insertion. Une opportunité pour les allocataires de contribuer à l'évolution des dispositifs. Lors de ce forum, le comité du Cœur Hérault Pic Saint-Loup a dévoilé deux vidéos conçues pour briser les stéréotypes entourant les allocataires RSA.



[Découvrez la vidéo ici](#)

Nos cantines contre le gaspillage alimentaire



Après un défi anti-gaspi organisé par le Département dans 12 collèges de l'Hérault en 2024-2025, le combat contre le gaspillage alimentaire dans les cantines continue ! Fin novembre, un séminaire réunira les établissements participants pour valoriser les projets menés par les élèves lors de ce défi. En 2026 dans le cadre du projet Zéro Expo, 2 actions phares seront conduites : la diététicienne du Département invitera les jeunes à composer un menu 100 % bio et durable, qui sera ensuite proposé à tous les collèges de l'Hérault ; puis, elle remettra un kit de pesée avec des fiches de suivi, pour que les élèves réalisent leur propre diagnostic et gèrent en autonomie leurs actions anti-gaspi.

L'actu

près de chez vous



Comment sont produits les repas des collégiens ?

Pour le découvrir, les familles sont venues nombreuses à l'occasion de la Journée portes ouvertes de l'Unité de production culinaire (UPC) de Saint-Clément-de-Rivière. Ici, comme dans les 4 autres structures départementales qui produisent et livrent 28 000 repas par jour dans 59 collèges de l'Hérault, pas de secret, on mise sur les bons produits et le fait-maison. Exit donc les aliments ultra-transformés, 75 % des ingrédients utilisés dans les cuisines sont bio, labellisés ou issus de circuits courts. L'un des choix de votre collectivité pour défendre une alimentation saine et durable, accessible à tous.



12 personnes ont été formées, ce qui porte aujourd'hui l'équipe à 41 géomédiateurs.

12 nouveaux géomédiateurs ont été formés !

En octobre avait lieu une nouvelle session de formation des Géomédiateurs, ambassadeurs de la démarche Géoparc Terres d'Hérault. Médiateur culturel et scientifique, professionnels du patrimoine, potier ou encore animateur environnement, ces professionnels sont issus de diverses structures telles que le Musée de Lodève, la Maison départementale de l'environnement, Argileum ou les intercommunalités du territoire. Après 3 jours de formation, chacun est désormais capable d'identifier les roches, de maîtriser la lecture de paysage, de comprendre le fonctionnement du Géoparc et prêt à transmettre la passion de la géologie !

L'actu dans l'Hérault



Signature de la charte lors de l'assemblée départementale du 13 octobre : Kléber Mesquida entre Didier Hève et Dominique Favier, Directeur et Vice-Président de l'AFFDO

Notre Géoparc rayonne jusqu'au Chili!

C'est dans le cadre de la 11^e conférence internationale des Géoparcs mondiaux UNESCO, organisée au Chili, que le Département est venu échanger avec les acteurs des Géoparcs labellisés, venus des quatre coins du monde. L'occasion de réaffirmer l'intérêt de notre projet, mais aussi de profiter de retours d'expériences positives. La conseillère départementale Gaëlle Lévêque était présente : « C'était important d'être là et de poursuivre notre travail collectif autour du rayonnement de l'Hérault, pour faire connaître notre patrimoine géologique et l'identité singulière de tout un territoire, au niveau mondial ! ».

Don d'organes : entre proches on se le dit !

En France, chaque jour, 3 personnes décèdent faute de greffe. La loi prévoit que nous sommes tous donneurs, à moins d'avoir exprimé un refus de notre vivant. Mais il est difficile dans un moment aussi sidérant et douloureux que celui du décès d'un proche, de répondre avec bienveillance sur son éventuelle opposition. C'est donc nécessaire d'en parler avant sachant qu'une seule personne peut sauver 8 vies ! Pour porter ce message au plus grand nombre, l'Hérault est devenu « Département ambassadeur du don d'organes », en signant une charte avec l'Association Française des Familles pour le Don d'Organes (AFFDO) et le collectif Greffes+.



+ d'infos

→ geoparc.herault.fr

c'est voté !

- 1.** Une aide exceptionnelle de 60 000 € a été votée pour soutenir les victimes des incendies de l'Aude.
- 2.** Santé des enfants, santé des seniors : on intensifie notre engagement dans le cadre de nos compétences en matière d'autonomie et de protection des mineurs.
- 3.** L'Agence nationale des Chemins de Compostelle rejoint la démarche UNESCO pour le Géoparc Terres d'Hérault.
- 4.** Un nouveau partenariat signé avec Lunel Agglo pour des mobilités plus inclusives et solidaires.



2 : on aide

Engagé•e•s pour la sécurité de tous

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Hérault assure, chaque jour, la protection des habitants face à des risques en constante évolution. Pour soutenir ces hommes et femmes engagé•e•s, le Département de l'Hérault met en œuvre des moyens financiers, humains et matériels importants, en modernisant les infrastructures, en développant la formation et en innovant dans les équipements. Grâce à son accompagnement, les Héraultais peuvent compter sur un service efficace, adapté à chaque situation et pour la sécurité du territoire.

Le Département de l'Hérault accompagne ses sapeurs-pompiers pour garantir la sécurité des habitants, en plaçant l'engagement, l'excellence et l'innovation au cœur de son action.

Un engagement fort

Malgré un contexte budgétaire contraint, le Département de l'Hérault poursuit ses investissements en faveur du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), afin de garantir la sécurité de l'ensemble des habitants. Avec un financement annuel de 59,6 millions d'euros, il joue un rôle déterminant dans le fonctionnement du SDIS et dans l'accompagnement des professionnels mobilisés quotidiennement pour assurer la protection des Héraultais.

Le choix de l'excellence

L'innovation constitue un axe prioritaire de l'engagement du Département. Le Pôle de Préparation à l'Engagement aux Situations d'Urgences (PPESU), centre de formation reconnu au niveau national et international, offre aux sapeurs-pompiers héraultais des formations complètes, incluant des mises en situation sur plateaux de simulation et des entraînements en immersion sur des opérations complexes. Par ailleurs, l'intégration de technologies de pointe, telles que les robots et les drones, renforce l'efficacité et la sécurité des interventions sur le terrain.

« Malgré un contexte budgétaire contraint, le Département poursuit ses investissements en faveur du SDIS, afin de garantir la sécurité des habitants. »



Des équipements modernes

Le Département de l'Hérault poursuit également la modernisation des équipements des sapeurs-pompiers en les adaptant aux exigences de leurs missions : fourgon électrique de lutte contre les incendies urbains, bateau-pompe pour la lutte contre les incendies portuaires, casques ergonomiques équipés de lampes intégrées et nouvelles tenues protectrices. Parallèlement, le Département soutient l'engagement des jeunes sapeurs-pompiers : en partenariat avec l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Corps Départemental, il finance l'équipement sportif des JSP engagés en 3^e année.

Le choix de l'Hérault

Le Département de l'Hérault fait le choix de l'excellence dans la formation, le recrutement et l'intervention des sapeurs-pompiers héraultais.

Le PPESU, véritable centre de formation de référence, accueille des délégations venues de toute la France et du monde entier. Grâce à une formation complète, appuyée par des plateaux de simulation, les pompiers peuvent se préparer en conditions réelles et s'entraîner à des opérations complexes comme la désincarcération de véhicules, qui permet de sortir une victime d'un véhicule accidenté.

Cet engagement s'illustre également dans la modernisation des infrastructures, avec l'ouverture récente de centres de secours neufs à Bessan et Nissan-Lez-Ensérune, la construction

et travaux en cours de nouvelles casernes à Montpellier Sud, Béziers, Félines-Minervois et Montpellier Montaubérou. D'autres projets sont déjà prévus, notamment à Castries, Saint-Jean-de-la-Blaquière et Agde.

Enfin, le Département investit dans des équipements de pointe, comme un fourgon électrique de lutte contre les incendies urbains et un bateau-pompe destiné aux feux en milieu aquatique.

À votre écoute

Pourquoi avez-vous choisi de devenir pompier volontaire ?



Flavie, 13 ans,
Jeune Sapeuse-Pomprière

« Mon père est pompier donc je connais ce milieu depuis petite et ce sont aussi les valeurs des pompiers, notamment la cohésion qui m'ont donné envie d'être Jeune Sapeur-Pompier. Plus tard, j'aimerais être infirmière puéricultrice et intégrer en parallèle la caserne de Cruzy-Quarante en tant que pompier volontaire. »



[la vidéo ici](#)



Lieutenant Pierre Quinonero,
caserne de Lamalou-les-Bains

« Pour moi, c'est avant tout une histoire de famille puisque mon père est pompier depuis 42 ans. Être pompier volontaire, c'est un engagement citoyen qui permet de se rendre utile et d'aider les autres. J'aime particulièrement la diversité des missions, qui rend chaque intervention unique, mais aussi la camaraderie et l'esprit d'équipe qui soudent les pompiers entre eux. »



Laurie Chapel,
caserne de Lodève

« Dès l'obtention de mon diplôme d'infirmière, j'ai intégré la caserne de Lodève en tant qu'infirmière volontaire, tout en exerçant aujourd'hui en service de réanimation. Cet engagement me permet d'assurer la continuité des soins entre le terrain et l'hôpital, ce qui donne encore plus de sens à mon métier et m'offre des expériences marquantes... J'ai même eu la chance d'accompagner deux accouchements. »



Une volonté

La parole à Kléber Mesquida

Président du Département
de l'Hérault

« Dans l'Hérault, notre priorité est claire : maintenir le plus haut niveau de protection pour nos concitoyens. »

Dans l'Hérault, notre priorité est claire : maintenir le plus haut niveau de protection pour nos concitoyens. Face à une population en constante augmentation et à un contexte climatique de plus en plus instable, les risques évoluent et se multiplient. Feux de forêt, inondations, sécheresses... nous devons être prêts. C'est pourquoi le Département redouble d'efforts : nous construisons de nouvelles casernes, recrutons davantage de sapeurs-pompiers et investissons dans des équipements de pointe. Cet engagement est à la hauteur des enjeux, pour protéger efficacement les Héraultaises et les Héraultais, aujourd'hui comme demain.

Des actes

Des effectifs renforcés

Dans l'Hérault, les sapeurs-pompiers interviennent toutes les 7 minutes. Face à ce constat, le Département a renforcé ses effectifs : 85 pompiers professionnels ont été recrutés depuis 2021 et, rien qu'en 2025, 254 volontaires – dont 94 femmes – ont rejoint les rangs. La féminisation de la profession connaît également une progression remarquable, avec une hausse de 180 % en dix ans, passant de 437 à 1 129 femmes. Aujourd'hui, le territoire peut compter sur 875 sapeurs-pompiers professionnels et 4 200 volontaires, mobilisés tout au long de l'année pour assurer la sécurité de la population.





on décode

Éric Florès

contrôleur général du
SDIS 34

« Cette année, nous enregistrons ainsi une hausse de 15 % du nombre d'opérations de secours. »

« Les opérations de secours sont principalement influencées par la démographie du département. L'augmentation de la population, d'environ 1,2 % par an, entraîne mécaniquement une hausse du volume des interventions. De même, l'afflux touristique durant la saison estivale, qui atteint près d'un million de visiteurs, contribue à l'augmentation de l'activité dans tous les secteurs. Enfin, le changement climatique a un impact significatif sur notre travail : les phénomènes naturels extrêmes, qu'il s'agisse de fortes précipitations ou de périodes de sécheresse, se multiplient et accroissent la fréquence des interventions. Cette année, nous enregistrons ainsi une hausse de 15 % du nombre d'opérations de secours. »

Chiffres clés

Budget total :

59,6 M€

consacrés au SDIS
par le Département
en 2025

[plus d'infos ici](#)



72

centres
de secours



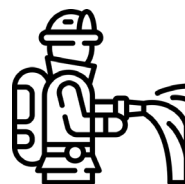
1 100

véhicules
d'intervention



598

feux d'espace
naturel cet
été mais



90%

éteints
avant d'avoir
parcoursu 1 ha



En clair

Comment devenir JSP ou pompier volontaire ?

Pour rejoindre une section de **Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)**, il suffit de postuler directement auprès de l'école. Il faut avoir 12 ou 13 ans, fournir un certificat médical et une autorisation parentale.

Pour devenir **sapeur-pompier volontaire**, il faut remplir le dossier de candidature disponible sur le site du SDIS 34. Le chef de centre du secteur prend ensuite contact avec le candidat pour la suite de la procédure.

Qui peut accéder aux formations dispensées au PPESU ?

Pas seulement les pompiers mais tous les professionnels qui peuvent être confrontés à des situations d'urgence : policiers, élèves officiers, RAID, infirmiers, élus... Le PPESU est également ouvert à l'échelle régionale, nationale et internationale et a déjà accueilli des délégations étrangères venues du Canada ou du Kurdistan. Il propose aussi des ateliers aux scolaires afin de les sensibiliser aux bons réflexes.

Quelles mesures pour accompagner la féminisation des effectifs ?

La part des femmes au sein des effectifs est passée de 18 % à 30 %. Pour accompagner cette évolution, le SDIS a aménagé des locaux et vestiaires adaptés, ajusté les tenues à la morphologie féminine et mis en place des procédures pour soutenir les événements de la vie (grossesse, etc.). La lutte contre les discriminations a été renforcée et des dispositifs adaptés leur permettent désormais par exemple, de n'intervenir que pour du secours à la personne.

Ici et là





1 • Le PESSU à Gignac inauguré en présence du Président du Département Kléber Mesquida et du préfet, François-Xavier Lauch.

2 • Les pompiers s'entraînent à la désincarcération, une opération qui consiste à libérer les victimes coincées dans un véhicule accidenté.

3 • Sur le plateau de simulation, les élèves en formation peuvent se confronter virtuellement à toutes les situations d'urgence possibles.

4 • Nouvelle animation du PPESU : dans la maison des accidents domestiques, les enfants apprennent à repérer les dangers de la vie quotidienne.

5 • Les sapeurs-pompiers s'entraînent à maîtriser un incendie dans un caisson de simulation.





3 : on protège

L'eau, un service public vital

Partenaire historique des communes, le Département de l'Hérault agit à chaque étape du cycle de l'eau : de la recherche en eau potable à l'assainissement, de la préservation des milieux aquatiques à la prévention des inondations. Aux côtés des acteurs locaux, il déploie une expertise et des outils à la pointe pour évaluer, suivre et gérer la ressource. Dans un contexte de changement climatique, ces actions sont essentielles pour assurer aux Héraultais un accès à une eau de qualité et préserver les écosystèmes vivants du territoire.

Parlons vrai

entretien

Flore Imbert-Suchet

Directrice du Syndicat mixte du Bassin de l'Or (Symbo)



Julie Brémont

Cheffe du service Eau, risques et littoral au Département

Quels sont le rôle et les missions du Symbo* du Bassin de l'Or et du Département ?

Flore Imbert-Suchet : Le rôle du Symbo est d'animer et de coordonner, à l'échelle du bassin versant (voir p.19), les actions menées pour la préservation de la ressource, la gestion et la restauration des cours d'eau, des zones humides et de l'étang de l'Or, la prévention des inondations et la préservation de la biodiversité. On élabore des stratégies et des programmes d'actions pour répondre aux enjeux du territoire. Ces actions sont portées par les différents acteurs du bassin versant, du pied du Pic Saint-Loup jusqu'à l'étang de l'Or. Sont membres du Symbo le Département et 4 EPCI** : Métropole de Montpellier, Pays de l'Or Agglomération, Lunel Agglomération et Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

Julie Brémont : Le Département accompagne techniquement et financièrement les communes, dans l'exercice de leurs compétences, pour l'eau potable, l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques et du risque inondation. Il est à l'origine de la création du Symbo, en est membre, participe à son fonctionnement et à son financement. On participe aussi à l'élaboration des stratégies que le Symbo porte à l'échelle du bassin versant. Nos équipes apportent leur expertise technique, notamment sur la gestion des zones humides et sur les données disponibles, par exemple sur la qualité des cours d'eau. Enfin, on accompagne financièrement les maîtres d'ouvrages locaux qui portent des actions inscrites dans les stratégies globales.



Quelles actions sont menées pour la gestion des cours d'eau du bassin versant ?

JB : Le Département apporte une expertise technique pour contribuer aux stratégies, aux réflexions, aux actions. On réalise des suivis de la qualité des cours d'eau depuis 2000. Ils sont soumis à des pressions multiples, comme les rejets domestiques et des conditions d'étiage défavorables : en période de sécheresse ou de déficit de pluie, très rapidement, les débits baissent, jusqu'à être en assec. Avec le changement climatique, on observe que ces assècs sont plus précoces et durent plus longtemps. Sur la qualité, il y a eu une nette amélioration bactériologique des cours d'eau, grâce aux investissements importants dans le domaine de l'assainissement par les communes, aidées par le Département et l'Agence de l'eau.

*Le Symbo est un Établissement public territorial de Bassin (EPTB)

** Établissement public de coopération intercommunale

Parlons vrai

suite

FIS : Le bassin de l'Or est drainé par de nombreux cours d'eau qui se jettent dans l'étang. Ils ont été au fil de l'histoire artificialisés par l'homme. Leur cheminement naturel a été rectifié, pour devenir rectiligne. Ils ont été endigués, supprimant la végétation d'origine, la ripisylve, essentielle pour la tenue des berges, le soutien des nappes, la vie aquatique et l'épuration des eaux. Ces rivières sont aujourd'hui en mauvais état écologique. Nous avons engagé un programme de restauration pour leur rendre un fonctionnement plus naturel et améliorer la qualité de leur eau. Ces travaux consistent à radoucir les berges, à agir sur la morphologie du lit, à recréer des mares temporaires et à replanter une ripisylve adaptée. Nous portons aussi de nombreuses actions pour réduire les pollutions à la source.



« Sur la qualité, il y a eu une nette amélioration bactériologique des cours d'eau, grâce aux investissements importants dans le domaine de l'assainissement par les communes. »

Comment lutter contre les inondations ?

FIS : Par une approche intégrée qui permet d'agir sur différents leviers pour en réduire les impacts. Nous portons des Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) à l'échelle du bassin versant. Grâce à ces actions combinées, on améliore la connaissance pour comprendre où ça déborde et quel type d'impact peuvent occasionner ces crues. Le lien avec l'aménagement du territoire est aussi crucial.

On a récemment installé des stations sur tous les cours d'eau du bassin versant, pour suivre en temps réel la montée des niveaux d'eau, informer les collectivités et mettre les populations en sécurité.

Pour les particuliers vivant en zone inondable, on propose un diagnostic gratuit de leur habitation avec des définitions de travaux, pour lesquels les propriétaires peuvent bénéficier d'un financement.

JB : En matière de prévention des inondations, le Département contribue techniquement à l'élaboration du PAPI. Puis dans la phase opérationnelle, il finance les collectivités qui portent des opérations sur des infrastructures ou de restauration du fonctionnement des cours d'eau. C'est un levier important pour agir sur l'atténuation de l'impact des crues. Car en complément des solutions de protection « en dur », on cherche à retrouver un fonctionnement plus naturel des cours d'eau. Par exemple, faire en sorte qu'ils puissent déborder sur des zones où il n'y a pas de lieux habités.

Comprendre

le cycle de l'eau



Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

C'est un territoire qui reçoit les eaux de pluie dont l'écoulement ruisselle vers un même cours d'eau ou une même nappe d'eau souterraine.

Il peut être constitué de plusieurs cours d'eau ou d'une rivière principale et de ses affluents qui prend sa source sur les sommets en amont.

Relief, géologie, végétation, urbanisation : chaque bassin versant est unique ! C'est une échelle pertinente pour une gestion globale et intégrée de l'eau à laquelle contribuent les Etablissements publics territoriaux de bassin (EPTB), le Département, les EPCI, l'Agence de l'eau...

La complémentarité des rôles et compétences de chaque acteur est la clé pour une action efficiente.

Quelles sont les conséquences de la **qualité des eaux d'un bassin versant** ?

La teneur en nutriments des cours d'eau du bassin versant, comme le nitrate ou le phosphore, impacte directement la biodiversité du milieu aquatique dans lequel ils se jettent (étangs, fleuves, mer). Présents en trop grande quantité, ces nutriments conduisent à la prolifération excessive de microalgues qui obstruent le passage de la lumière et nuisent au développement d'autres végétaux, créant des zones où la vie aquatique n'est plus possible.

De plus, les cours d'eau et les milieux aquatiques sont des supports pour les usages humains, comme l'eau potable ou l'irrigation. Ils sont en lien avec les nappes souterraines, qui alimentent la population en eau potable. Dans l'Hérault, 90 % de l'eau que l'on boit provient des nappes souterraines !

Comment agit le Département ?

Il réalise depuis 20 ans des suivis de la qualité des eaux de surface, mais aussi des nappes souterraines grâce à son service d'hydrogéologie unique en France ! Appuyé par une technologie de pointe, il évalue la qualité et la quantité de la ressource en eau. Avec Hérault ingénierie, le Département accompagne également les collectivités sur les plans technique et financier pour la recherche de nouvelles sources d'eau potable, l'assainissement...

Le Département possède et gère plusieurs ouvrages hydrauliques, comme ses deux barrages (voir page suivante). Enfin, il participe à la gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants aux côtés des autres acteurs de l'eau.



Plan large

Le barrage du Salagou

Le Département est propriétaire de 2 barrages dans l'Hérault : celui des Olivettes à Vailhan et celui du Salagou à Clermont-L'Hérault (photo). Dans un contexte de changement climatique, le barrage du Salagou constitue une ressource stratégique qui rend service aux habitants comme aux milieux aquatiques. Il régule les débits, atténue l'impact des crues et soutient l'agriculture et les conditions d'étiage des fleuves en période de basses eaux.

En plus d'une surveillance assurée 24h/24 et 7j/7, nos barrages sont inspectés par les équipes du Département tous les 2 ou 10 ans selon le type de contrôle. Celui du Salagou a été construit entre 1964 et 1968. Il mesure 357 m de long et 62 m de haut et retient 102 millions de m³ d'eau.



Groupe Majoritaire Solidaire et Écologique

De l'autonomie pour nos aînés

Dans l'Hérault, comme partout en France, nous devons accompagner le vieillissement d'une partie de la population. Les besoins évoluent et avec eux grandit notre devoir de solidarité.

Bien vivre sa vieillesse est un droit fondamental et l'autonomie un sujet central. C'est pourquoi notre groupe majoritaire conduit une transformation innovante de sa politique de l'âge et du handicap. En 2024, la Maison Départementale de l'Autonomie et ses 8 antennes locales ont accompagné près de 30 000 usagers. Ainsi, en centralisant et simplifiant les démarches administratives, l'accès aux droits devient plus équitable. La modernisation d'outils tels que le formulaire unique et les téléservices optimise le traitement des demandes sur tout le territoire. Aussi, avec le pilotage du nouveau Service Public Départemental de l'Autonomie nous renforçons une approche humaine et coordonnée des professionnels du secteur pour faciliter les parcours. Bien vieillir, c'est pouvoir rester chez soi, le plus longtemps possible, entouré et en sécurité. Nous soutenons les services d'aides à domicile qui couvrent les actes essentiels du quotidien (ménage, habillage, prise de repas, ...) et valorisons l'habitat inclusif. Labélisé « Habitat Senior Service », Hérault Logement propose des lieux de vie aménagés bénéficiant de nombreux services de proximité. Prévue fin 2025, la résidence « L'Arbre de Vie » à Montarnaud réunira habitats adaptés, services de santé et espaces partagés. Un projet exemplaire en faveur du vivre-ensemble ! De plus, encourager l'autonomie dépend étroitement du rôle des aidants. Aides au répit, relai en cas d'hospitalisation, modalités d'accueil diversifiées, ... nous soutenons l'implication essentielle de ces milliers de proches. Notre présence à la 2^{ème} édition du « Salon des Aidants » en septembre dernier à Nissan-lez-Enserune témoigne aussi de la nécessaire mise en synergie des différents partenaires face à la complexité des enjeux sanitaires et sociaux. Raison pour laquelle nous encourageons les initiatives locales ambitieuses à l'image du récent Pôle Autonomie Santé de Lattes. Ce lieu ressource unique en France propose des solutions de pointe pour aménager l'environnement des personnes en perte d'autonomie et leurs aidants.

Le vieillissement de la population est un défi majeur qui nous concerne toutes et tous et exige d'accompagner nos aînés avec respect et dignité.

Renaud Calvat
Président du Groupe

Groupe Unis pour l'Hérault

Cap sur la confiance territoriale

Notre pays traverse une période d'incertitude. L'État semble prisonnier de ses propres règles, de ses dogmes, de ses postures. Le débat national s'essouffle, pendant que, dans les territoires, la vie continue, les besoins s'expriment, les solidarités s'inventent. C'est là, dans la proximité, que la République se vit réellement.

Les réformes passées ont souvent éloigné les centres de décision des citoyens. Les grandes régions ont gagné en taille ce qu'elles ont perdu en humanité. Les départements, eux, tiennent bon, souvent seuls, face à la montée des besoins sociaux. Leurs charges explosent, leurs marges se réduisent, pendant que les compensations promises restent figées. Nous assumons, mais jusqu'à quand ?

Je crois que le salut du pays passera par un sursaut territorial. Pas un repli, mais une organisation claire, fondée sur une saine subsidiarité et la confiance. Que chacun, à son niveau, puisse décider, agir, prioriser. Que la commune reste le premier lieu de la République vécue, que les intercommunalités, les départements et les régions s'articulent comme les rouages d'un même mouvement, au service d'un cap national partagé.

L'État doit fixer la direction, mais il ne peut tout faire. Il doit faire confiance à ceux qui, chaque jour, accompagnent, construisent, innovent. Car les meilleures réformes naissent toujours du courage, et le courage, aujourd'hui, c'est de croire encore en nos territoires.

C'est là, dans cette France concrète, que se joue l'avenir du pays. Et si l'on veut que la nation avance, alors soyons cap, cap de faire confiance, cap de simplifier, cap d'agir ensemble.

Brice Bonnefoux

Adjoint au Maire de La Grande Motte

Conseiller départemental

Président du groupe « Unis pour l'Hérault »



En écho

On agit contre la salinisation des terres dans le sud Hérault

« En interne on n'avait ni les ressources financières ni humaines pour mener un projet d'une telle envergure. L'aide du Département et d'Hérault ingénierie, qui a été Assistant à maîtrise d'ouvrage, a été décisive. On a résolu tous nos problèmes d'approvisionnement, de traitement et de stockage, et sécurisé la ressource en eau tant sur le plan quantitatif que qualitatif. »

Guilhem Lolio,
Directeur du Syndicat intercommunal d'eau
et d'assainissement de la région de Ganges

On sécurise l'accès à l'eau potable dans le nord Hérault

Le Département et son service Hérault ingénierie ont aidé le Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de la région de Ganges à sécuriser la ressource en eau de 8 500 habitants des communes de Ganges, Laroque, Cazilhac, Moulès-et-Baucels. D'abord avec la recherche d'une nouvelle source, puis avec la mise en production : forages, construction d'une nouvelle station de traitement dotée d'un système d'ultra filtration, et création d'un réseau d'acheminement de l'eau entre la pompe et la station d'exploitation.

Le Plan de gestion du Delta de l'Orb, défini par l'EPTB* Orb-Libron avec les acteurs du territoire, vise à maîtriser les écoulements en cas d'inondations (eau douce provenant de l'Orb) ou de submersion marine (eau salée). Le Département a financé la remise en état d'un réseau de fossés hydrauliques envasés, à Sérignan et Portiragnes (30 % du coût total des travaux). Les travaux ont duré 12 mois et ont permis de dégager 23 km de canaux.

*Établissement public territorial de Bassin

« Sans l'aide du Département, les travaux n'auraient jamais pu voir le jour, compte tenu des faibles moyens des deux associations syndicales autorisées qui ont été maîtres d'ouvrage. Cette aide a apporté un élément de réponse au changement climatique : moins il y a d'eau douce, plus la mer remonte, plus le sel percole dans les sols et grille les terres agricoles. Il était donc vital d'évacuer cette eau salée le plus rapidement possible. »

Laurent Rippert,
Directeur de l'EPTB Orb-Libron





ANATOMIE COMPARÉE DES ESPÈCES IMAGINAIRES

DU 18 OCTOBRE 2025 AU 15 MARS 2026

4 : on aime

L'Hérault dévoile ses multiples visages

Du Géoparc et des trésors paléontologiques à l'exposition de Pierresvives qui plonge dans la vie des Héraultais pendant la Seconde Guerre mondiale, le territoire cultive sa mémoire. La Scène de Bayssan ouvre une nouvelle saison, entre danse, musique et théâtre, tandis que le programme « Culture et Solidarités » fait battre le cœur de la création au plus près des publics vulnérables. Côté nature, les Œnorandos® vous invitent à savourer le patrimoine viticole autrement, le temps d'une balade entre vignes et garrigues. Et parce que le bien-être fait aussi partie de nos priorités, un focus aborde la dépression post-partum, afin d'encourager la parole et de rappeler que la PMI est là pour aider.

5 choses à savoir

sur les espèces paléontologiques en Hérault

1 - Des espèces extraordinaires à Lodève

Jusqu'au 15 mars 2026, le Musée de Lodève passe à la loupe nos créatures de fiction préférées. Une plongée ludique dans l'anatomie comparée entre réel et fantastique. Parce que le réel peut être extraordinaire, 19 squelettes d'animaux sont présentés (voir photo).

2 - Relevés scientifiques à Mérifons

Il y a 270 millions d'années, ce qui deviendra l'Hérault était peuplé de nombreuses espèces. Dans le cadre de la préservation de la Dalle de la Lieude, le paléontologue Jean-David Moreau a récemment réalisé des relevés scientifiques. L'objectif : numériser la Dalle conservant les empreintes fossilisées de quatre espèces du Permien.

Une action menée dans le cadre du Géoparc Terres d'Hérault, portée par le Département, pour valoriser durablement notre héritage géologique et l'activité humaine qui en découle.

3 - Un fossile exceptionnel de crocodile exposé pour la première fois

Quatre saisons de fouilles. Six mois de restauration. Le Musée de Lodève révèle au public un fossile exceptionnel du Jurassique : le squelette quasi complet et en connexion anatomique d'un crocodile de près 5 mètres de long. À ce jour, c'est le premier spécimen datant du Toarcien découvert en France.



4 - Un géant à Cruzy

Au musée de Cruzy se cache un trésor incomparable : le squelette fossilisé d'un Titanosaure. Caché à la vue de tous depuis plus de 70 millions d'années, il a été découvert à Saint-Chinian. Retrouvé dans un état de conservation exceptionnel, le squelette quasi-complet est en connexion anatomique, c'est-à-dire que les os sont encore liés les uns aux autres.

5 - Une histoire végétale

L'Hérault ne conserve pas seulement les traces d'espèces animales fossilisées. Le secteur de Graissessac révèle une richesse exceptionnelle de fossiles végétaux du Carbonifère. Visibles sur le site de la falaise de la Padène, ces fossiles côtoient de nombreux dépôts végétaux. Parmi eux, le charbon, qui a permis le développement du bassin minier de Graissessac.



Échappées

La grande expo à Pierresvives

Du 20 novembre 2025 au 9 mai 2026, à l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, Pierresvives à Montpellier met le projecteur sur la vie quotidienne et le ressenti des populations civiles pendant ces années noires. Absence des prisonniers, exode des populations fuyant les zones occupées, rafles, peur, pénuries, occupation allemande... De nombreux thèmes sont abordés.

Véronique Sasseti-Aguilera, conservatrice du patrimoine en chef aux Archives départementales, nous en livre les moments forts.

« L'exposition retrace le quotidien des Héraultais, toute en nuances et sans angélisme, et démontre la difficulté de choisir un camp, s'engager, vivre sous un régime autoritaire. »

Jouets, vêtements, tickets de rationnement... issus de l'importante collection du Musée Jean Garcin : L'Appel de la Liberté de Fontaine de Vacluse, plongent le visiteur dans la vie de tous les jours, notamment à travers la reconstitution d'un intérieur. Le fonds sonore constitué de chansons de la période, permet d'appréhender le ton réaliste, et parfois drôle, des préoccupations d'alors.

Concentrée sur sa survie, la population dispose de peu d'informations et la propagande de Vichy est omniprésente. L'exposition présente les affiches et fac-similés de brochures qui louent l'engagement dans la Waffen-SS aux côtés des Allemands ou le travail en Allemagne... Mais aussi, celles de la Résistance, qui fait rapidement entendre son opposition.

À savoir !

Pierresvives propose dans l'exposition un parcours adapté aux malvoyants, avec une découverte tactile et sonore des collections.

L'exposition a obtenu le label 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire.

« Au fur et à mesure des années, les rôles d'homme providentiel et de traître s'inversent entre De Gaulle et Pétain. À travers des documents, d'une rareté fantastique, le visiteur assiste à la légitimation progressive de la France Libre face à Vichy. »

Par exemple, cette proposition de la croix de l'Ordre de Libération à l'Héraultais Jean Moulin datant de 1942, que le musée de l'Ordre national de la Libération, aux Invalides à Paris prête à Pierresvives. Cet ordre est un des moyens pour le Général De Gaulle, considéré comme un traître en 1940, de positionner la France libre comme une institution, qui sera *in fine* celle qui gagne la guerre.

On suit également les décisions du conseil municipal de la ville de Sérignan, qui relatent la vie à l'échelon local : installation des délégations spéciales de Vichy puis du comité local de Libération, participations à l'envoi de colis aux prisonniers, création d'un jardin communal...

« Des témoignages illustrent aussi les histoires personnelles tragiques de prisonniers de guerre et de Juifs persécutés et déportés. »

La politique antisémite de Vichy fait régner un climat de terreur, de rafles et organise les spoliations. Parmi les cas présentés dans l'exposition, celui du soldat de la Grande Guerre, William Stern, raconte son arrivée dans l'Hérault, son combat pour exercer son métier de médecin, son arrestation, sa déportation et sa mort à Auschwitz.

2 246 Héraultais sont recensés prisonniers de guerre en novembre 1941. Les correspondances de ces hommes avec leurs familles détaillent leur captivité. Comme les émouvantes lettres de Pierre Cros, réconfortant de loin son épouse suite au décès de sa petite fille qu'il n'aura jamais connue. Ces écrits, enregistrés, permettent une approche plus sensible du quotidien de ces hommes pour qui une lettre de France réconforte ou afflige.



« Cette exposition met en lumière les fonds conservés par les Archives départementales de l'Hérault, fonds que chacun peut alimenter par ses archives personnelles ! »

Dans le cadre de la grande collecte nationale lancée pour le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, vous pouvez déposer aux Archives lettres, photographies, films ou journaux que vous conservez en famille. Ces documents seront valorisés dans des expositions, des ateliers ou serviront pour des travaux de recherche historique.



Échappées

Au programme de la Scène de Bayssan

C'est la poésie qui est à l'honneur pour cette programmation de fin d'année.

Celle de la musique qui fait danser les notes et les mots pour célébrer les cultures du monde dans l'écrin fantastique du chapiteau coloré sous lequel vous accueille les Ogres de Barback avec *Pitt Ocha*.

Celle du théâtre de Nasser Djemaï dans *Kolizion* qui vous plonge dans l'intime, interroge les paradoxes qui nous bousculent et le sens que l'on donne à nos vies quand la destinée n'est plus tracée.

Celle enfin de l'expérience brute entre l'homme et le cheval, où l'effleurement des corps devient une métaphore splendide pour nous inviter à habiter le monde autrement, en harmonie avec le Vivant. C'est là toute la magie du spectacle *Entre chiens et loups* du Théâtre du Centaure.

À vos agendas !

Infos et réservations sur :
www.scenedebayssan.fr ou au 04 67 28 37 32
du mardi au vendredi de 14h à 18h

On cultive la solidarité

En 2025, le Département a mis au centre de son action culturelle la rencontre et l'échange entre les artistes et les publics vulnérables. La collectivité porte le programme « Culture et Solidarités » sous la forme d'un appel à projets : les artistes mènent des résidences de création partagée de plusieurs semaines au sein d'établissements qui accueillent des enfants et des adolescents (MECS* et Foyer de l'enfance), et des personnes âgées et en situation de handicap (EHPAD et EANM**). En 2025, neuf projets pluridisciplinaires ont ainsi été réalisés, mêlant écriture et chant, danse, cirque et théâtre, marionnettes et arts visuels.

« Culture et Solidarités » est reconduit en 2026, confirmant l'engagement du Département en faveur d'une culture qui retisse les liens du sensible, qui favorise le partage et la co-construction de projets offrant à des publics fragiles un espace d'émancipation, d'évasion et d'affirmation de soi.

*Maison d'enfant à caractère social

**Établissement d'accueil non médicalisé

On bouge

Concept inédit créé par le Département, l'Énotour de l'Hérault vous invite à explorer le savoir-faire viticole local sous un angle nouveau. Après le succès de l'Énovélo® 1 « de Saint-Chinian au canal du Midi », cap sur une nouvelle aventure avec l'Énovélo® 2 « Vignobles et Gorges de l'Hérault ».

Une nouvelle Énovélo® Vignobles et Gorges de l'Hérault

Partez pour une escapade entre vignes, oliveraies et forêts méditerranéennes. Pédalez le long des domaines viticoles de Gignac et d'Aniane. Cette nouvelle boucle cyclable vous offre des panoramas à couper le souffle. Mêlant nature et patrimoine, elle vous conduit à traverser le terroir de la vallée de l'Hérault, les charmantes ruelles d'Aniane, avant de rejoindre l'incontournable Pont du Diable dans le Grand Site des gorges de l'Hérault. À la fois sportif et contemplatif, ce parcours propose une expérience accessible à tous à travers piste cyclable, petites routes et la voie verte qui mène au Pont du Diable.



facile



2h30



26 km



Départ devant l'Office de
Tourisme de Gignac



De Saint-Chinian au Canal du Midi

La première Énovélo® vous entraîne au cœur des villages et vignobles de l'ouest de l'Hérault. Faites une halte gourmande et laissez-vous tenter par une dégustation de nos spécialités locales. Entre routes et voies vertes, cet itinéraire dévoile des paysages variés : plaines, coteaux tapissés de vignes et berges paisibles du Canal du Midi.



facile



6h00



73 km



Départ devant l'Office de
Tourisme de Saint-Chinian

Plutôt marche à pied ?

L'Énotour c'est aussi 29 Énorandos® labellisées par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Traversant routes des vins et destinations Vignobles et Découvertes, ces sentiers de randonnée vous emmènent à la rencontre des viticulteurs locaux qui façonnent nos paysages viticoles.

En santé

près de chez vous

Dépression post-partum : la PMI est là pour vous aider

La dépression post-partum touche 15 à 20 % des femmes en France. À ne pas confondre avec le baby-blues, la dépression post-partum est une pathologie susceptible de démarrer dans l'année suivant l'accouchement. Elle peut avoir des conséquences graves et mener au suicide, 1^{re} cause de mortalité maternelle en France. Face à cet enjeu de santé publique, l'entretien post-natal précoce (EPNP) a été rendu obligatoire en 2022 entre la 4^e et la 8^e semaine après l'accouchement, une période clé pour la prévention et le dépistage.

Une étude menée par la PMI de l'Hérault, et publiée au niveau national par Santé publique France, confirme la pertinence de l'EPNP.

[Plus d'infos](#)

Quels sont les symptômes ? Comment se faire aider ?

Humeur triste, perte d'intérêt, dévalorisation et idées noires sont autant de signes qui doivent alerter la maman et ses proches (partenaire, amis, famille). Des symptômes propres à accroître le sentiment de culpabilité de la mère, comme l'explique Sylvain, médecin à la Protection Maternelle et Infantile au Département : « *La société renvoie l'image de l'arrivée d'un enfant comme un moment formidable. Or les femmes en dépression post-partum vivent l'inverse. Cela crée un décalage énorme et une difficulté pour les femmes à exprimer leur souffrance* ».

Si les proches peuvent aider la maman par l'écoute, le soutien et des paroles valorisantes, il convient de rapidement consulter un professionnel de santé.

À la PMI de l'Hérault, la patiente bénéficie d'un réseau de soignants qui peuvent l'aider et l'orienter : sages-femmes, infirmières puéricultrices, médecins...

Des dispositifs d'accompagnement peuvent être déployés à domicile plusieurs fois par semaine, comme l'appui parental et l'intervention d'un TISF*, mais aussi via les Services territoriaux des solidarités.

*Technicien de l'intervention sociale et familiale





Bravo !

Préserver la mémoire, cultiver la paix

Née en 1917, dans un contexte marqué par les conséquences de la Première Guerre mondiale, l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) de Lodève avait pour mission première de défendre et d'étendre les droits à réparation des anciens combattants et victimes de guerre. « Aujourd'hui, conformément à son histoire, l'ARAC est devenue : l'Association Républicaine des Combattants pour l'amitié, la solidarité, la mémoire, l'antifascisme et la paix », affirme Michel Tali, Président de la section lodévoise et du réseau départemental.

Au-delà du souvenir, l'ARAC cherche avant tout à créer du lien entre les anciens combattants et pacifistes, à partager des expériences de vie souvent douloureuses, mais aussi à œuvrer pour le maintien de la paix. Ces valeurs se traduisent concrètement à travers de nombreuses actions de terrain, comme la participation aux cérémonies commémoratives ou l'organisation de rencontres pédagogiques dans les établissements scolaires. À Lodève, les membres de l'association ont rencontré les élèves du collège Paul Dardé afin de partager leurs expériences et transmettre la mémoire de la guerre d'Algérie.

Michel Tali raconte :

« Je suis arrivé à 20 ans en Algérie. J'ai rejoint un poste avancé de militaires du contingent dans lequel nous étions une trentaine. Au sol, il y avait encore des tâches rouges, témoignant de violents combats s'étant déroulés quelques jours auparavant. Cette vision m'a profondément marqué. À mon retour de la guerre, en 1963, j'ai donc aussitôt rejoint l'ARAC. »

Plus qu'une association d'anciens combattants, l'ARAC rassemble aujourd'hui celles et ceux qui défendent la solidarité, la mémoire et les valeurs républicaines, dans un même élan pour la paix. « Le monde combattant s'est amoindri. Alors notre mission, désormais, c'est de faire venir à nous de nouveaux adhérents qui partagent nos valeurs. »

VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

Vous n'êtes pas seule

3919 Numéro d'écoute national
(24h/24, 7j/7, appel gratuit et anonyme)

115 Si vous avez besoin d'être hébergée en urgence
(24h/24, 7j/7, appel gratuit)

17 En cas de danger immédiat
(24h/24, 7j/7, appel gratuit)